



**Anabases**

Traditions et réceptions de l'Antiquité

**3 | 2006**

**Varia**

---

## Philhellénisme et prononciation du grec. À propos de la *Dissertation sur la prononciation grecque* de Fleury de Lécuse

Alain Ballabriga

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/anabases/2779>

DOI : 10.4000/anabases.2779

ISSN : 2256-9421

### Éditeur

E.R.A.S.M.E.

### Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2006

Pagination : 57-77

ISSN : 1774-4296

### Référence électronique

Alain Ballabriga, « Philhellénisme et prononciation du grec. À propos de la *Dissertation sur la prononciation grecque* de Fleury de Lécuse », *Anabases* [En ligne], 3 | 2006, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 20 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/anabases/2779> ; DOI : 10.4000/anabases.2779

---

## Philhellénisme et prononciation du grec. À propos de la *Dissertation sur la prononciation grecque* de Fleury de Lécuse

ALAIN BALLABRIGA

---

Que dirions-nous en effet d'un Allemand ou d'un Anglais, qui prétendrait nous prouver, d'après quelques citations tirées des siècles précédents, que nous avons corrompu notre langue et sa prononciation ; et qui voudrait, à l'aide de ces précieuses découvertes, nous enseigner la vraie et légitime prononciation du français ?

Fleury de Lécuse, *Dissertation sur la prononciation grecque*, p. 4.

### 1. Un philhellène à Toulouse sous la Restauration

DANS UNE ÉTUDE sur la prononciation du grec publiée en 1883, deux ans avant sa mort, l'helléniste Émile Egger commence par rappeler qu'il apprit à prononcer cette langue « selon la méthode orientale », cinquante ans auparavant, en suivant les leçons de Charles-Bénédict Hase à l'École des langues orientales et que c'est aussi cette prononciation qu'utilisaient Jean-François Boissonade, à la Sorbonne et au Collège de France, et Jules David, suppléant de Boissonade à la Sorbonne et « ancien consul de France dans le Levant ». Après avoir mentionné ces savants, Egger ajoute : « Vers le même temps, un helléniste aujourd'hui bien oublié, M. Fleury-Lécuse, accréditait la même pratique dans son enseignement à la Faculté de Toulouse <sup>1</sup>. »

---

<sup>1</sup> EGGER, 1883, p. 2. Émile Egger (1813-1885), professeur de grec à la Sorbonne, où il succéda à Boissonade en 1840, enseigna aussi la grammaire comparée, science alors dans sa jeunesse, à l'École normale supérieure de 1839 à 1861. Il est en particulier l'auteur d'une histoire des études grecques en France en deux volumes (*L'Hellénisme en France*, Paris, 1869), qui reste un ouvrage de référence et dont l'article cité reproduit, avec de nouveaux développements, les trois *Appendices* placés à la fin du premier volume. Sur Jean-François Boissonade (1774-1857), on peut consulter, du même Egger, la "Notice sur M. J.-F. Boissonade", publiée dans le *Journal des Débats* du 8 octobre 1857 et reprise dans Émile Egger, *Mémoires de littérature ancienne*, Paris, 1862, p. 1-15. Je reviendrai plus bas sur Hase et Jules David.

Émile Egger fait ici allusion à la *Dissertation sur la prononciation grecque* publiée par Fleury de Lécuse à Toulouse en 1829 <sup>2</sup>. Cette dissertation était déjà citée par Gustave d'Eichthal en 1869 dans un article important sur la prononciation du grec <sup>3</sup>. Elle le sera à nouveau en 1932 par Engelbert Drerup dans le deuxième volume de sa monumentale enquête historique sur ce problème <sup>4</sup>.

Pour ce qui est de son auteur, je me contenterai de quelques données tirées de l'ouvrage consacré par Olivier Devaux à l'enseignement à Toulouse sous la Restauration. Dans le cadre de la réorganisation de l'enseignement supérieur en 1820, une chaire de littérature grecque fut créée à la Faculté des lettres de Toulouse. Le premier titulaire en fut Fleury de Lécuse qui débuta ses leçons à la rentrée universitaire 1821-1822. Lors de la révolution de 1830, il fut un des rares enseignants à conserver son poste. Promu doyen en 1831, il prit sa retraite en 1834 <sup>5</sup>.

Dans sa dissertation, que l'on peut lire à la Bibliothèque municipale de Toulouse, Fleury de Lécuse, à la suite de son nom, énumère ses qualités : « professeur de littérature grecque et de langue hébraïque, et secrétaire de la Faculté des lettres de Toulouse ; membre de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de la même ville ; chevalier de la légion d'honneur ».

Le catalogue de la Bibliothèque nationale nous apprend encore qu'il est l'auteur d'une série de travaux scolaires dont le plus ancien date de 1802 et se trouve aussi à la Bibliothèque municipale de Toulouse. La plupart de ses travaux, essentiellement des éditions de textes grecs et latins pour les écoles, furent publiés dans les années 1820-1830, certains étant réédités jusque dans les années 1870-1880.

Outre la plus ancienne publication de 1802 <sup>6</sup> et la dissertation de 1829, la Bibliothèque municipale de Toulouse possède un troisième ouvrage dont il peut être utile de dire quelques mots avant d'en venir à la dissertation.

Cet ouvrage s'intitule *La Batrachomyomachie ou le combat des rats et des grenouilles en quatre langues, grecque ancienne et moderne, latine et française* et fut publié à Toulouse en 1829, la même année que la dissertation et chez le même éditeur Vieuzeux. La traduction, ou plutôt l'adaptation en grec moderne et en vers politiques, est due à un

<sup>2</sup> Je me conforme, pour ce qui du nom, à la forme avec particule fréquente dans la littérature, mais l'auteur en question utilisait aussi la forme sans particule citée par Egger. Par ailleurs sa *Dissertation* sortit des presses de « l'imprimerie de Vieuzeux, Rue Saint-Rome, n° 46 ». On apprend dans *l'Histoire de Toulouse* (sous la direction de Philippe WOLFF), Toulouse, Privat, 1988 (1<sup>e</sup> éd. 1974), p. 469, que la famille Vieuzeux de Toulouse était « apparentée aux célèbres éditeurs libéraux italiens, les Vieuzeux de Florence ».

<sup>3</sup> D'EICHTHAL, 1869, p. 75.

<sup>4</sup> DRERUP, 1932, p. 855.

<sup>5</sup> DEVAUX, 1994, p. 186-190.

<sup>6</sup> *Clef du panhellénisme ou développement du tableau synoptique de la langue grecque*, par Fl. Lécuse, professeur au Prytanée-Français, Collège de Saint-Cyr, À Paris, an XI (1802), 32 p.

auteur du XVI<sup>e</sup> siècle nommé Dimitrios Zinos<sup>7</sup>. Voici ce que dit Fleury de Lécuse de cette version néo-grecque : « Cette traduction en grec moderne date d'environ trois siècles ; et nous sommes convaincus par l'expérience que les Grecs d'aujourd'hui [j'en excepte le petit nombre de savans qui voudraient ramener leur langue à son état primitif, et la dégager des altérations que le temps lui a fait subir] y retrouvent la fraîcheur et le naturel de langage qui est encore usité dans toutes les parties de la Grèce. La comparaison de l'idiome moderne avec l'ancien, fera sans doute plaisir aux jeunes philhellènes, dans un moment surtout où il existe des rapports intimes entre les Français et les Grecs. » (p. 7).

Ces propos, tout à fait remarquables, témoignent de l'intérêt passionné des philhellènes, en France et dans toute l'Europe occidentale, pour la guerre de libération des Grecs déclenchée en 1821 et pour la célèbre et complexe « question de la langue » : la nation grecque en formation doit-elle utiliser une langue savante, proche du grec ancien, ou une langue populaire régularisée ? Dans sa dissertation Fleury de Lécuse évoque encore le problème en ces termes : « La langue hellénique s'est conservée dans l'église grecque [...] il sera facile de purger la langue vulgaire des scories vénitiennes ou turques à l'aide du creuset de la philologie, si la politique des cabinets européens, après avoir affranchi le Péloponnèse, consent enfin à compléter l'œuvre de la reconnaissance, en arrachant au joug des Musulmans la patrie des Thémistocles, des Sophocles, des Périclès, antique berceau de la civilisation moderne. » (p. 3).

En outre, dans l'édition de la *Batrachomyomachie*, on trouve un curieux symbole du double amour de notre auteur pour la Grèce ancienne et moderne. Il informe le lecteur en grec ancien que la traduction en latin de la *Batrachomyomachie* est l'œuvre de

Λουλουδάριος ὁ Καρράκτης  
ἵππεὺς τοῦ ἐντίμου τάγματος.

La deuxième ligne signifie « chevalier de la Légion d'honneur » : en grec moderne actuel pour traduire « Légion d'honneur » on préfère le calque Λεγεώνα της Τιμής. Le nom Καρράκτης, s'il ne s'agit pas d'une faute d'impression, doit être interprété comme une forme épique, propre à nommer l'éditeur d'un texte « homérique », pour καταρράκτης qui, outre le sens bien connu de « chute d'eau, cataracte », peut aussi

<sup>7</sup> Le vers de la tradition populaire byzantine appelé vers politique est un vers de quinze syllabes (8 + 7). Dimitrios Zinos (Δημήτριος Ζήνος) a publié sa *Batrachomyomachie* en 1539. Une traduction plus récente fut faite par Ióannis Vilaras (Ἰωάννης Βηλαράς 1771-1823). Sur ces questions voir VITTI, 1978, p. 21 (vers politique), p. 54 (Zinos) et p. 147 (Vilaras). Quant à la *Batrachomyomachie*, il s'agit d'une petite épopée parodique et burlesque datant de l'époque hellénistique. Elle eut très tôt les honneurs de l'impression (Venise, 1486) du fait de son utilité pédagogique pour apprendre de façon plaisante le grec homérique. Cet intérêt pédagogique, hérité de la tradition byzantine, justifie aussi la publication de Fleury de Lécuse. Naguère encore, il y a une trentaine d'années, la *Batrachomyomachie* en grec moderne figurait dans le programme d'humanités de l'enseignement secondaire en Grèce.

signifier « vanne, écluse ». Quant à Λουλουδάριος, c'est un dérivé plaisant tiré de λουλούδι, « fleur » en grec moderne, emprunt à l'albanais que les puristes remplaçaient par le terme grec ancien ἄνθος. C'est là une forme plus originale que la latinisation en Floridus que l'auteur utilisait parfois à la place de Fleury.

Mais venons-en maintenant à l'essentiel : la *Dissertation*. Il s'agit d'un travail fort intéressant et qui fait bonne figure dans l'abondante littérature qui a été écrite sur le sujet depuis la Renaissance<sup>8</sup>. Et il m'est enfin apparu, au cours de mes recherches sur la question, que le commentaire des principaux passages permettait d'exposer de façon à la fois originale, simple et assez complète les aspects essentiels de cette vaste querelle sur la prononciation du grec, qui n'a jamais cessé en Europe depuis la publication en 1528 par Érasme de son célèbre ouvrage *De recta latini graecique sermonis pronuntiatione*<sup>9</sup>.

## 2. Le grec de Rabelais et d'Érasme

Aux pages 20-21 de sa *Dissertation*, Fleury de Lécuse rappelle que les humanistes contemporains d'Érasme (1469-1536) prononçaient le grec à la grecque, comme les savants byzantins qui furent leurs maîtres en cette matière, et qu'un des témoignages les plus savoureux de cet usage nous est offert par Rabelais (1483-1553) dans le chapitre IX de *Pantagruel* (1532) intitulé « Comment Pantagruel trouva Panurge, lequel il ayma toute sa vie ».

À Pantagruel, l'interrogeant sur son identité, Panurge, qui offre l'apparence d'un pauvre hère, répond en demandant de l'aide par une série de discours en diverses langues modernes – allemand, italien, écossais [langue germanique proche de l'anglais], basque, hollandais, espagnol, danois – auxquelles s'ajoutent pour finir les trois langues anciennes : hébreu, grec et latin !

Voici d'abord une traduction en français contemporain du discours grec de Panurge<sup>10</sup> :

« Excellent maître, pourquoi ne me donnes-tu pas de pain ? Tu me vois périr misérablement de faim, et cependant tu n'as nullement pitié de moi. Tu me poses des questions importunes. Cependant tous les amis des lettres sont d'accord que les discours et les paroles sont superflus quand les faits sont évidents pour tous. Les discours ne sont nécessaires que là où les faits sur lesquels nous sommes en contestation ne se montrent pas clairement ».

<sup>8</sup> L'exposé le plus complet se trouve dans DRERUP, 1930 et 1932.

<sup>9</sup> On lit maintenant ce texte dans l'édition procurée par M<sup>me</sup> M. CYTOWSKA : *Erasmii Opera Omnia*, I, 4, Amsterdam, 1974. On en trouve une traduction partielle dans CHOMARAT, 1991, p. 904-924.

<sup>10</sup> Je cite cette traduction et le texte de Rabelais d'après l'édition du *Pantagruel* de Pierre MICHEL, Le Livre de Poche, Paris, 1972, p. 104-105.

Rabelais donne le texte grec en caractères latins qui montrent bien que le petit discours de Panurge était prononcé « à la moderne » :

« Despota ti nyn panagathe, dioti sy mi uc artodotis ? Horas gar limo analiscomenon eme athlios. Ce en to metaxy eme uc eleis udamos, zetis de par emu ha u chre, ce homos philologi pamdes homologusi tote logus te ce rhemeta peritta hyparchin, opote pragma asto pasi delon esti. Entha gar anankei monon logi isin, hina pragmata (hon peri amphibetumen) me phosphoros epiphenete ».

Fleury de Lécuse retranscrit ce discours en caractères grecs <sup>11</sup> ce qui permet de noter l'accentuation et de corriger des erreurs dues aux imprimeurs voire, dans certains cas, à Rabelais lui-même :

Δέσποτα τοίνυν πανάγαθε ! διὰ τί σύ μοι οὐκ ἀρτοδοτεῖς ὄρας γὰρ λιμῶ ἀναλισκόμενον ἐμέ ἀθλίως, καὶ ἐν τῷ μεταξύ ἐμέ οὐκ ἔλεεις οὐδαμῶς, ζητεῖς δὲ παρ' ἐμοῦ ἃ οὐ χρή - καὶ ὅμως φιλόλογοι πάντες ὁμολογοῦσι τότε λόγους τε καὶ ῥήματα περιττὰ ὑπάρχειν, ὅποτε πρᾶγμα αὐτὸ πάσι δῆλόν ἐστι - ἔνθα γὰρ ἀναγκαῖοι μόνον λόγοι εἰσίν, ἵνα πρᾶγματα (ὧν περί ἀμφισβητοῦμεν) μὴ προσφόρως ἐπιφαίνεται.

Ces corrections posent d'ailleurs d'intéressants petits problèmes philologiques. Certaines sont évidentes. Par exemple *rhemeta* doit être corrigé en *rhemata*. De même *asto* est une mélecture pour *afio* qui provient du fait que dans les éditions anciennes, encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, les lettres s et f se ressemblaient beaucoup. D'autres le sont moins. Il n'est pas exclu que Rabelais ait employé *dioti* /διότι même si c'est moins correct que *dia ti* /διὰ τί. Il peut même avoir imaginé de forger un adverbe *φωσφόρως* « clairement » qui ne se trouve pas dans les dictionnaires, à la différence de *προσφόρως* « convenablement ». Rabelais ne disposait pas des instruments de travail de ses successeurs. Il ne se souciait pas non plus de faire un thème d'agrégation conforme au grec attique. Remarquons encore à cet égard qu'une forme comme *artodotis* /ἀρτοδοτεῖς « tu donnes du pain » est caractéristique du grec tardif, byzantin et moderne. En fait Rabelais écrit dans un grec byzantin comparable au latin humaniste des lettrés peu soucieux d'un strict purisme cicéronien, au premier rang desquels figure d'ailleurs Érasme lui-même.

Un des compagnons de Pantagruel, Carpalim [du grec καρπάλιμος « rapide »], déclare entendre ce discours : « C'est grec, je l'ay entendu [...] As-tu demouré en Grèce ? » De même Epistémon [le Savant] comprend l'hébreu de Panurge : « A ceste heure ay je bien entendu : car c'est langue Hébraïque bien rhétoriquement pronun-

<sup>11</sup> De même, dans le discours de Panurge en hébreu, qui se termine par une citation de l'*Ancien Testament* (*Proverbes*, 19, 17 : « Celui-là prête au Seigneur, qui a pitié du pauvre »), Fleury de Lécuse, qui était aussi, on l'a vu, « professeur de langue hébraïque », rétablit les caractères hébraïques à la place des caractères latins utilisés par Rabelais.

cée. » Au contraire l'italien, l'espagnol et le latin semblent inconnus de l'auditoire. Nous avons là en fait un des ressorts les plus subtils du comique de ce chapitre. Car, à l'inverse de ce que Rabelais semble insinuer, ses lecteurs entendaient beaucoup mieux ces langues que le grec et l'hébreu. D'ailleurs, alors que le texte grec contient des coquilles que les éditeurs n'ont pas toujours su corriger, le discours latin de Panurge est impeccable.

Mais l'intérêt joyeux que manifeste Rabelais pour la diversité des langues était loin d'être partagé par Érasme. Ce dernier n'a écrit qu'en latin, pour un public de savants, tandis que le français de Rabelais permit de répandre les idées des humanistes dans un public beaucoup plus vaste. S'il en est ainsi, c'est qu'en fait Érasme entendait réagir contre ce qu'il considérait comme une regrettable babélisation de l'Europe. Pour remédier à cette situation, il estimait que tous les Européens ayant des dispositions pour l'étude devaient pratiquer le latin et le grec comme cela se faisait dans l'Antiquité, du temps d'un Quintilien, dont le premier livre de *l'Institution oratoire* (publié vers 95 apr. J.-C.) est une des sources d'inspiration principales du *De pronuntiatione*<sup>12</sup>.

C'est dans ce cadre, grandiose mais parfaitement utopique, qu'il faut replacer les idées d'Érasme sur la nécessité d'en revenir à une prononciation classique du latin et du grec. Pour ce qui est du latin, la babélisation de l'Europe avait produit autant de prononciations qu'il y avait de nations, si bien que les savants s'entendaient fort mal entre eux à l'oral, seul le latin écrit pouvant être considéré comme la langue internationale des Européens. Néanmoins les propositions d'Érasme n'eurent aucun succès pendant plus de quatre siècles. Ce n'est que dans les années 1960 que les latinistes français adoptèrent la prononciation dite « restituée » mais que l'on pourrait tout aussi bien qualifier d'« érasmienne », à une époque où, en fait, le latin avait depuis longtemps cessé d'être la langue savante de l'Europe. Cette réforme n'a d'ailleurs fait qu'atténuer la babélisation du latin sans la supprimer tout à fait. La « restituée » des Français reste passablement différente de celle des Italiens. Il suffit d'assister à un colloque international d'antiquisants pour s'en convaincre<sup>13</sup>.

Pour ce qui est du grec, la réforme érasmienne a, au contraire, obtenu assez tôt un certain succès, non sans rencontrer de fortes résistances tout au long des siècles<sup>14</sup>. Quitte à anticiper un peu sur l'histoire de la querelle en France au XIX<sup>e</sup> siècle, il est opportun de souligner d'emblée que le succès des érasmien<sup>15</sup> résultait sans doute du statut tout à fait particulier du grec en regard du latin. Cette dernière langue en effet avait été pour ainsi dire nationalisée depuis des siècles dans les divers pays d'Europe. Au

<sup>12</sup> Sur toutes ces questions voir d'admirables analyses très détaillées dans CHOMARAT, 1981, p. 79-150 (Érasme et la pluralité des langues) ; p. 106 (Érasme et Rabelais) ; p. 345-394 (commentaire du *De pronuntiatione*).

<sup>13</sup> Sur ces avatars du latin moderne voir WAQUET, 1998, p. 183-205.

<sup>14</sup> Voir là encore DRERUP, 1930, p. 140-277.

<sup>15</sup> Par souci de brièveté, comme Drerup, j'appelle « érasmien<sup>s</sup> » les partisans de la prononciation érasmienne du grec et « anti-érasmien<sup>s</sup> » ses adversaires.

contraire le grec était un nouveau venu ou pour mieux dire un revenant en Europe <sup>16</sup>. D'abord porté par les savants byzantins précepteurs de l'Europe, il fut ensuite coupé d'une nation grecque qui n'était plus qu'une province de l'Empire Ottoman. Il faut reconnaître que les savants européens se livrèrent ainsi à une sorte de captation d'héritage tout en estimant être en droit de prendre la relève d'une Grèce asservie et défaillante.

Cela dit, du point de vue philologique, l'exploit d'Érasme, trois siècles avant la naissance de la grammaire historique, reste remarquable et même proprement génial. Il a su restituer approximativement les sons du grec classique. Il a su encore établir la nature musicale de l'accentuation classique : les différences de quantité des voyelles ne peuvent se faire sentir que si l'on marque un accent de hauteur et non d'intensité. Pour prendre un seul exemple extrêmement simple, dans ἄνθρωπος « homme, être humain », on ne peut prononcer le o long (ôoméga) de la deuxième syllabe que si l'accent portant sur la première syllabe est un accent de hauteur. Au contraire l'accent d'intensité conduit à abréger la syllabe suivante.

Mais une telle prononciation restituée du grec classique est en pratique irréalisable pour des raisons qui ressortent bien par exemple des considérations du linguiste Antoine Meillet (1866-1936) dans son *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*. Après avoir conclu d'une étude du rythme que : « Le sentiment des alternances quantitatives tend donc à se perdre en grec dès avant le III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. », l'auteur ajoute : « Ce n'est pas une singularité du grec : les anciennes oppositions de brèves et de longues et le rythme quantitatif ont disparu plus ou moins tôt dans toutes les langues indo-européennes ; seul aujourd'hui le groupe letto-lithuanien, et en particulier le lithuanien, en donne une idée quelque peu exacte <sup>17</sup>... »

C'est pourquoi, en pratique, les érasmiens, de nos jours, admettent qu'il faut se contenter de marquer un accent d'intensité, comme dans la plupart des langues européennes, et comme c'était déjà le cas dans l'Antiquité dès l'époque hellénistique. Une telle proposition représente déjà d'ailleurs un net progrès par rapport à la prononciation française usuelle du grec ancien. Il faut en effet insister sur le fait que la prétendue prononciation érasmiennne en France n'a plus que de lointains rapports avec les réelles propositions d'Érasme. En fait, la prononciation du grec ancien dans notre pays est analogue à celle du latin avant le passage à la prononciation restituée : à quelques détails près, on prononce les sons du grec à la française et l'on accentue sur la dernière syllabe. Le grec devient ainsi une langue oxytonique comme le français, le turc ou le persan moderne !

Au cours des siècles, la prononciation érasmiennne « authentique » s'est, comme le latin médiéval contre lequel s'insurgeait Érasme, remodelée sur la prononciation des diverses langues européennes. Mais le français, du fait de ses caractéristiques propres, a

<sup>16</sup> Sur cette redécouverte du grec à la Renaissance voir SALADIN, 2000.

<sup>17</sup> MEILLET, 1975 (1<sup>e</sup> éd. 1913), p. 284.



entraîné une prononciation du grec et du latin beaucoup plus fautive que celle des Italiens ou des Espagnols. Cette particularité du français fut notée de façon savoureuse au XVI<sup>e</sup> siècle par le voyageur grec Nicandre de Corcyre, indépendamment d'ailleurs de son incidence sur le grec, qui ne se fit sentir que plus tard : « Ils utilisent [les Français, que Nicandre appelle Gaulois (Γαλάται) comme du temps de Strabon !] une langue qui diffère de l'italien, mais pas au point de nous faire croire qu'il s'agisse d'une langue totalement différente : on pourrait supposer qu'il s'agit d'un italien corrompu (εἰκασειε γὰρ ἂν τις ταύτην Ἰταλικὴν εἶναι διεφθαρμένην) <sup>18</sup>. » Ce sentiment renvoie au fait que le français est une langue latine qui s'est davantage éloignée du modèle latin que l'italien.

### 3. Les arguments anti-érasmiens

Dans les années 1820 les érudits ne disposaient pas encore des instruments de la philologie historique et comparée que pourra utiliser par exemple un Émile Egger une génération plus tard. Néanmoins les anti-érasmiens, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, ont su faire valoir d'assez fortes objections contre la nouvelle prononciation du grec.

Mais avant d'en venir aux objections les mieux fondées, il est juste de rappeler que certaines étaient discutables. Emportés par la passion polémique, certains auteurs n'hésitèrent pas à suggérer que la prononciation byzantine du grec était déjà celle des temps classiques. Les meilleurs esprits surent éviter cet excès dès le XVII<sup>e</sup> siècle. On le retrouve pourtant, nous le verrons, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en plein âge scientifique. Et certains arguments de Fleury de Lécuse donnent dans ce travers. C'est le cas en particulier à propos d'un célèbre passage de Thucydide.

Lors de l'épidémie de peste qui ravagea Athènes au début de la guerre du Péloponnèse, certains Athéniens firent état, au dire de Thucydide (II, 54), d'un oracle en vers qui semblait annoncer les maux présents : « On verra arriver la guerre dorienne et avec elle la peste (λοιμός) », tandis que d'autres soutenaient que l'oracle parlait en fait de « famine » (λιμός).

On ne peut guère déduire, comme le suggère notre auteur (p. 24), de ces quelques lignes de Thucydide que les deux mots se prononçaient de la même façon dès l'âge classique. Les discussions sur cet oracle restent compréhensibles en tout état de cause. Mais, en fait, on sait aujourd'hui, de science plus certaine que vers 1820, qu'en grec classique la graphie *oi* notait une vraie diphtongue /oi/, qui évoluera vers le son /ü/ à l'époque hellénistique et romaine pour se prononcer enfin /i/ vers le IX<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

<sup>18</sup> Nicandre de Corcyre, *Le voyage d'Occident*, traduit du grec par Paolo Odorico, Toulouse, Anacharsis, 2002, p. 193.

Dans ce cas, le principe de Quintilien – à savoir qu’une langue doit s’écrire comme elle se prononce – donne un résultat correct. Mais ce principe peut nous fourvoyer dans d’autres cas, comme suffit à le montrer le texte de Quintilien lui-même.

Dans un passage, consacré à l’orthographe, du premier livre de l’*Institution oratoire* (I, 7, 15-31), Quintilien examine, pour les refuser, quelques innovations graphiques éphémères, telles que le redoublement d’une lettre pour noter une voyelle longue ou encore l’utilisation, à l’imitation des Grecs, du digramme *ei* pour noter un *i* long, comme par exemple dans *puerei* pour *pueri* « les enfants ». Ce n’est qu’à la fin de tout un développement portant sur de telles questions que l’on lit ces lignes souvent citées pour justifier la réforme érasmienne :

« Sur toutes ces questions, c’est au jugement du grammairien d’intervenir ; car, là, il doit être l’autorité suprême. Pour ma part, j’estime que, dans les limites prescrites par l’usage, les mots doivent être écrits tels qu’ils sont prononcés. Le rôle des lettres est en effet de conserver les sons et de les restituer aux lecteurs comme un dépôt ; aussi doivent-elles représenter les sons que nous avons à faire entendre. »

« Iudicium autem suum grammaticus interponat his omnibus ; nam hoc ualere plurimum debet. Ego, nisi quod consuetudo optinuerit, sic scribendum quidque iudico quomodo sonat. Hic enim est usus litterarum, ut custodiant uoces et uelut depositum reddant legentibus ; itaque id exprimere debent quod dicturi sumus <sup>19</sup>. »

En toute rigueur le principe de Quintilien, pour ce qui est du grec, ne vaut que pour les inscriptions archaïques. À l’époque classique le digramme *ει*, qui notait une vraie diphtongue /ei/ en grec archaïque, servait à noter des *é* longs fermés qui aboutirent à des *i* longs dès le début des temps hellénistiques. Outre le texte de Quintilien, on peut faire état d’une lettre de Cicéron où l’auteur, traitant de la liberté de langage et des sous-entendus grivois auxquels se plaisent certains esprits, signale que ces gens-là voient dans le distributif *bini* « une paire » une allusion au grec βινεῖ « futuit <sup>20</sup> ».

Cette lettre de Cicéron, plus piquante que le texte de Quintilien, était déjà citée par Érasme, mais pour établir, à juste titre, que le *bêta* n’était pas un *vita* comme en grec moderne (*quod vulgo sonat hodie* <sup>21</sup>). Cette preuve est plus solide qu’un autre argument

<sup>19</sup> Quintilien, *Institution oratoire*, I, 7, 30-31. Je cite la traduction de Jean Cousin (Les Belles Lettres, 1975).

<sup>20</sup> Cicéron, *Fam.* IX, 22, 3. Je cite d’après Cicéron, *Correspondance*, tome XI, éd. Jean Beaujeu, Belles Lettres, 1996, p. 199-202. En rendant le grec βινεῖ par le latin « futuit », je m’amuse à imiter l’ancien usage savant qui consistait à parler de sexualité en latin. Sur cet usage voir WAQUET, 1998, p. 288-300. Ajoutons cependant que le latin *futuere* a donné en français le bon vieux terme de « foutre ».

<sup>21</sup> Érasme, *De pronuntiatione*, p. 75, éd. Cytowska (voir *supra*, note 9).

maintes fois ressassé depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, et qui consiste à invoquer la notation ancienne du bêlement des brebis par βῆ, βῆ<sup>22</sup>.

À ce propos Fleury de Lécuse (p. 22-23) fait justement observer que l'argument est faible :

« En effet, si le cri des animaux pouvait se comparer à la voix humaine, les différents peuples n'auraient-ils pas représenté par une onomatopée identique le cri d'un seul et même animal ; et verrait-on le cri du cheval, par exemple, représenté chez les Grecs par le mot χρεμετισμός tandis que les latins l'appellent *hinnitus*, les Français *hennissement*, les Italiens *nitrito*, les Espagnols *relincho*, les Basques *irrinca*<sup>23</sup>, les Anglais *neigh*, les Allemands *viebern*, etc. ? »

Plus grave était la difficulté créée par le fait que toute une série de graphies (υ, η, εϵ, οϵ) se prononçaient comme de simples *iôtas*. C'est ce qu'on appelle l'*iôtacisme*, qui, comme le reconnaît Fleury de Lécuse, « rend si difficile l'orthographe aux Grecs qui n'ont pas étudié leur langue par principes » (p. 11). Mais ce phénomène est ancien : « [...] la substitution fautive d'une des variétés de l'*iôta* à celle que l'orthographe exigeait, se rencontre fréquemment dans tous les manuscrits grecs, et même dans des inscriptions qui remontent jusques au III<sup>e</sup> siècle de notre ère » (p. 19). Cette réalité, plus exactement perçue de nos jours, avait déjà fait l'objet d'une appréciation, correcte pour l'essentiel, dès les débuts de la querelle, deux siècles à peu près avant l'époque où écrivait Fleury de Lécuse. On en trouvera de nombreux témoignages dans le grand ouvrage déjà cité d'Engelbert Drerup<sup>24</sup>.

Je rappellerai pour ma part la grammaire du grec moderne due à Simon Portius (1638), reprise par le byzantiniste et lexicographe Du Cange (1610-1688) aux pages XIX-XL de son *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis* (1688). Dans sa préface intitulée *De causis corruptae Graecitatis (Causes de la corruption du grec)*, Du Cange (p. X), citant Portius (p. XX), fait droit à la requête du savant grec qui défend « la prononciation véritable, intacte et héréditaire des Grecs modernes » (*germanam, integram & πατροπαράδοτον recentiorum Graecorum pronuntiationem*). D'une façon générale certains érudits du temps étaient bien conscients que la « corruption » du grec

<sup>22</sup> Argument invoqué depuis Alde Manuce, cité par CHOMARAT, 1981, p. 352-353, jusque dans l'ouvrage, au demeurant fort bien fait et utile, de L. LAURAND et A. LAURAS, *Manuel des études grecques et latines*, fasc. III, Paris, 14<sup>e</sup> éd., 1970, p. 468.

<sup>23</sup> En plus du grec et de l'hébreu, Fleury de Lécuse s'intéressait à la langue basque, comme le manifestent les publications suivantes imprimées à Toulouse dans les mêmes années que le texte qui nous occupe: *Dissertation sur la langue basque* (1826), *Grammaire basque* (1826), *Sermon sur la montagne, en grec et en basque, précédé du paradigme de la conjugaison basque* (1831). Ces travaux témoignent d'une curiosité linguistique rare chez les professeurs de grec !

<sup>24</sup> DRERUP, 1930, p. 208-220, qui cite Joseph Juste Scaliger (1540-1609), Isaac Casaubon (1559-1614), Claude Saumaise (1588-1653).

était plus nette en ce qui concerne la grammaire (morphologie, syntaxe) qu'en ce qui concerne la prononciation, qui semblait remonter, sinon à l'âge classique, du moins à une antiquité vénérable et n'était donc pas le simple produit d'une décadence médiévale et moderne.

À cet égard, il vaut encore la peine de citer, à la suite de Drerup<sup>25</sup>, quelques fortes remarques de Gilles Ménage (1613-1692), dont la postérité a surtout retenu qu'il fut raillé par Molière sous le nom de Vadius dans *Les Femmes savantes* :

« Je lis et prononce le Grec de la manière dont toute la Grèce le lit et le prononce aujourd'hui. Je veux que ceux qui lisent et qui prononcent autrement, soient fondez en autorité, particulièrement pour la prononciation de ῥῆτα : mais je ne vois pas pourquoi ils prononcent les diphtongues avec un double son. Les François prononcent-ils de même dans notre Langue ? [...] De plus, ne se moqueroit-on pas d'eux, s'ils prononçoient le François comme on le prononçoit il y a seulement soixante ans ? Cependant ils veulent prononcer le Grec comme ils prétendent qu'on le prononçoit il y a deux mille ans. Il y a bien de la prétention et de l'entêtement. »

Au contraire, en plein XX<sup>e</sup> siècle, on rencontre encore parfois les vieux préjugés contre la prononciation byzantine et moderne du grec. Ainsi l'helléniste espagnol Ignacio Errandonea, en 1945, dans un article au demeurant excellent sur son compatriote le grand humaniste Antonio de Nebrija (1444-1522), prédécesseur d'Érasme en matière de prononciation réformée du grec, qualifie successivement, dans une page, cette prononciation de « confuse, embrouillée, monotone, irrationnelle, inexacte et antihistorique » (*confusa, borrosa, monótona, irracional, injusta y antihistórica*<sup>26</sup>). Trente ans plus tard, un auteur anglo-saxon écrit curieusement à propos des Grecs (*native Greeks*) que « jusqu'à nos jours leur vue est déterminée par la nonchalance temporelle du Moyen Âge » (*to this day their view is determined by the temporal nonchalance of the Middle Ages*<sup>27</sup>).

Pour en revenir à Fleury de Lécluse, il utilise, comme Ménage, les objections tirées de l'évolution de la langue française, ce que montre déjà le passage placé en exergue de cette étude. Quelques pages plus loin il fait observer : « [...] *palais, peine, foible*, etc., s'écrivent avec les voyelles composées AI, EI, OI et cependant ne forment diphtongue que pour les yeux<sup>28</sup> [...] » (p. 12).

25 DRERUP, 1930, p. 218, qui cite les *Menagiana*, Amsterdam, 1693, p. 328 s.

26 ERRANDONEA, 1945, p. 70.

27 McNEAL, 1975, p. 101.

28 L'ancienne graphie *foible* pour *faible* fut condamnée dans la 6<sup>e</sup> édition (1835) du *Dictionnaire* de l'Académie, où est enfin appliquée la réforme demandée et appliquée par Voltaire au siècle précédent. On prononçait déjà *l'fèblel* au XVII<sup>e</sup> siècle. D'une façon générale la réduction des diphtongues à des voyelles simples est acquise à la fin du XVI<sup>e</sup> s., ce qui explique les propos de Ménage, d'ailleurs admirable connaisseur de l'histoire de la langue française dont il traite dans deux ouvrages : *Origines de la langue française* (1650) ; *Observations sur la langue française* (1672).

On retrouvera des arguments semblables, à la fin du siècle, sous la plume d'Émile Burnouf : « À cela [à savoir l'argument tiré des difficultés de l'iotacisme] on peut répondre qu'il y a beaucoup plus de défauts de ce genre dans la langue française, par exemple, ou dans l'anglais ; que l'usage enseigne l'orthographe et que ces défauts n'empêchent pas l'une et l'autre langues d'être commodes et parlées sur toute la terre <sup>29</sup>. »

Quelques pages plus loin, cet auteur exprime l'idée intéressante que, pour le latin, « il suffirait de prendre pour modèles les Italiens et les Espagnols » (p. 642). Ces deux langues sont en effet restées plus proches du latin que le français, comme l'avait bien perçu Nicandre de Corcyre. Ce faisant, Émile Burnouf retrouve une inspiration qui avait été, en ce qui concerne le modèle italien, celle de Geoffroy Tory dans son *Champ Fleury* (1529) et de John Milton dans son *Of Education* (1644) <sup>30</sup>.

Animés du même sentiment, les Italiens opposèrent à la prononciation restituée du latin des arguments comparables à ceux utilisés par les Grecs à l'encontre de la prononciation érasmienne : remontant à la fin de l'Antiquité, la prononciation nationale des Italiens est de toute façon meilleure que celle des Français, des Anglais ou des Allemands. En outre les étroits contacts que les Italiens gardèrent avec la Grèce ottomane les prédisposaient également à adopter la prononciation nationale du grec sans se laisser séduire par les Sirènes érasmiennes d'une Europe septentrionale éloignée des traditions culturelles de la Méditerranée.

Pour ce qui est enfin de l'épineuse question de l'accentuation grecque, Fleury de Lécuse offre encore de judicieuses remarques : « Le plus ignorant de la classe du peuple, en sait plus sur ce point que beaucoup d'Hellénistes, qui ne peuvent acquérir cette habitude qu'à force d'études, tandis qu'aucun Grec ne prononcera οὐρανός, λόγος ou πόλεμος, sans faire sentir l'accent sur la dernière, la pénultième ou l'antépénultième syllabe. » (p. 18).

J'ai fait observer plus haut que les hellénistes français accentuent toujours à l'oral le grec à la française, comme si tous les mots étaient oxytons, c'est-à-dire accentués sur la finale comme οὐρανός. On n'apprend les règles de l'accentuation que pour marquer l'accent à l'écrit. Il y a là une évidente absurdité pédagogique dont beaucoup de professeurs de grec sont d'ailleurs parfaitement conscients et à laquelle il serait bien sûr facile de remédier en accentuant correctement à l'oral.

Ces remarques de simple bon sens sur l'accentuation du grec me fournissent aussi l'occasion de rappeler une autre aberration considérable mais qui n'est plus connue aujourd'hui que de quelques érudits : la mode de l'accentuation du grec à la latine !

<sup>29</sup> BURNOUF, 1890, p. 635. L'helléniste Émile Burnouf (1821-1907) était un jeune cousin du sanscritiste Eugène Burnouf (1801-1852) qui était lui-même fils du philologue Jean-Louis Burnouf (1775-1844). Sur Émile Burnouf, on trouve quelques données biographiques dans BASCH, 1995, p. 282 et *passim*.

<sup>30</sup> Voir là-dessus WAQUET, 1998, p. 197-198.

C'est en partie pour réagir contre cette aberration qu'Engelbert Drerup se lança dans sa vaste enquête historique sur la prononciation du grec en Europe de la Renaissance jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>31</sup>.

À la suite d'Isaac Vossius (1618-1689) et de son contemporain, un médecin d'Utrecht nommé Heinrich Christian Henning (dont le nom latinisé en Henninius explique le nom de « henninienne » donné à cette prononciation), beaucoup de savants européens décidèrent de n'attacher aucune importance à la notation byzantine des accents et de prononcer le grec selon les règles effectivement beaucoup plus simples de l'accentuation latine, qui consistent à accentuer la pénultième si elle est longue et l'antépénultième si la pénultième est brève.

Comme Drerup avant lui, Errandonea attribue le succès de la prononciation « henninienne » à la décadence des études grecques aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Mais il donne aussi des raisons plus anciennes et profondes. C'est le cas en particulier lorsqu'il signale qu'Antonio de Nebrija considérait les latins – « *latinos* », entendons les Italiens et les Espagnols – comme « héritiers de la langue grecque par la langue latine au même titre que les Byzantins peuvent l'être par leur langue » (*tan herederos de la lengua griega por medio de la latina como pueden serlo los bizantinos por la suya*) (p. 73). Ces convictions reposaient sur le fait que l'on croyait le latin né de la langue grecque <sup>32</sup> (p. 76). Et pour ce qui est de l'accentuation, si l'on ne connaît pas l'accentuation d'une forme grecque, le mieux, de l'avis de Nebrija, reste de l'accentuer à la latine (p. 89).

Autrement dit, même si les idées de Vossius ou de Henninius étaient plus folles que celles de Nebrija ou d'Érasme, elles reposent sur le même fond d'idées, à savoir que l'Europe latine peut prendre des libertés avec les traditions orientales.

Après avoir ainsi donné une idée des arguments anti-érasmiens au temps de Fleury de Lécluse, comme avant et après lui, je propose de revenir sur l'évolution du philhellénisme en France au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, car elle conditionne les débats relatifs à la prononciation du grec.

#### 4. Le désenchantement du philhellénisme

Fleury de Lécluse était parfaitement conscient du fait que la situation politique de la Grèce et la nature de ses rapports avec l'Europe ne manquaient pas d'influer sur la ques-

<sup>31</sup> DRERUP, 1930-1932, p. 409-689. Cet auteur consacre ainsi à cette question 280 pages sur les 990 pages de son ouvrage. Mais on pourra se contenter des analyses succinctes présentées dans ERRANDONEA, 1945, p. 87-94 et dans SIDNEY ALLEN, 1974, p. 135-144. Dans ce dernier ouvrage, on apprend que cette accentuation du grec à la latine était encore pratiquée en Angleterre dans les années 1960.

<sup>32</sup> Cette notion héritée de l'Antiquité se retrouve encore chez Fleury de Lécluse : « On peut remarquer en général que ce sont les dialectes Dorique et Eolique qui se sont fondus dans la langue latine. » (p. 2).

tion de la prononciation du grec. Il fait ainsi observer que la « prononciation réformée » préconisée par Érasme a été adoptée « depuis que l'on n'a plus conservé de rapport avec les Grecs » (p. 6) et un peu plus loin : « Mais enfin est arrivé cet heureux moment où la bienveillance de notre généreux Monarque a fait voler une partie de son armée au secours des malheureux Hellènes. Dès lors la multiplicité des rapports, qui allaient s'établir entre la Grèce et la France, est venue hâter la crise favorable de l'importante question qui nous occupe. » (p. 8).

Mais les sentiments qui animent notre auteur en 1829 remontent à avant le début de la guerre d'indépendance des Grecs, en 1821. Après avoir appris la prononciation érasmienne à l'Université de Paris, il continue l'étude du grec « tant ancien que moderne, sous le célèbre *d'Anse de Villoison*, à qui un long séjour en Grèce avait procuré une connaissance parfaite de la langue grecque », ce qui lui permit de sentir que « sa prononciation, qui était celle de plusieurs de [ses] condisciples, et notamment du savant athénien *Codrikas*, avait beaucoup plus d'harmonie, et présentait un caractère piquant d'originalité » (p. 6). Un peu plus loin il ajoute : « Les liaisons que je formai avec plusieurs Grecs fort habiles qui résidaient à Paris, me déterminèrent promptement à renoncer à la prononciation Érasmique. » (p. 7).

Je n'ai pas poussé mes recherches jusqu'à m'enquérir des dates de naissance et de décès de notre auteur. Mais les citations précédentes, et le fait qu'il publia un premier ouvrage en 1802, nous permettent de voir en lui un contemporain de Jean-François Boissonade (1774-1857).

En effet, Villoison (1750-1805), surtout connu des antiquisants par ses recherches sur l'épopée homérique qui servirent de base aux travaux de Friedrich August Wolf (1759-1824), fut aussi le pionnier des études néo-helléniques en France, entre 1795 et 1805. Il eut pour élève, entre autres, Jules David, fils du peintre Louis David, qui fut, on l'a vu plus haut, suppléant de Boissonade à la Sorbonne, consul de France au Levant et, ajoutons-le maintenant, l'auteur de la première grammaire française du grec moderne (1821). Le flambeau des études néo-grecques, après quelques années d'interruption, fut repris par Charles-Bénédict Hase, qui enseigna aux Langues Orientales de 1819 à 1864 et dont Egger suivit les cours au début des années 1830<sup>33</sup>.

Parmi les Grecs que l'on pouvait rencontrer à Paris à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Fleury de Lécluse nomme « le savant athénien *Codrikas* ». Il s'agit de Παναγιώτης Κοδρικάς (1762-1827) qui vint à Paris en 1797 en qualité de drogman [interprète] de l'ambassadeur ottoman Seyyid Alî Efendi. Il demeura ensuite à

<sup>33</sup> Voir là-dessus BASCH, 1995, p. 59-66.

Paris au service du ministère français des Affaires étrangères<sup>34</sup>. Et c'est à Paris, en 1818, qu'il publia son ouvrage [en grec] sur le grec démotique<sup>35</sup>.

À Toulouse, Fleury de Lécluse s'efforça de susciter un équivalent des contacts parisiens entre Grecs et Français : « Ainsi toutes les fois que les désastres récents de la Grèce ont déterminé le passage de quelques Hellènes à travers la cité Palladienne<sup>36</sup>, je les ai invités à assister à mes séances et à lire eux-mêmes à haute voix quelques pages de Démosthène et de Xénophon. » (p. 8). Par ailleurs, il souhaitait introduire la prononciation grecque dans le Collège royal, l'actuel Lycée Pierre-de-Fermat<sup>37</sup> (p. 9).

L'enthousiasme des philhellènes du début du XIX<sup>e</sup> siècle perdurait lors de la fondation de l'École française d'Athènes en 1846, dont l'un des buts proclamés était de régénérer le grec ancien par le grec moderne, ou même, une vingtaine d'années plus tard, en 1867, lors de celle de l'Association pour l'encouragement des Études grecques en France, qui publia, de 1867 à 1887, un *Annuaire*, édité à partir de 1888 sous le nom de *Revue des Études grecques*<sup>38</sup>.

En 1869, cet *Annuaire* publia un important article de Gustave d'Eichthal<sup>39</sup> (1804-1886) où l'auteur faisait une excellente revue historique de la question de la prononciation du grec. Il développait en particulier une indication déjà trouvée chez Fleury de Lécluse : « Ce qu'on appelle la question de la prononciation du grec n'aurait jamais pu même se produire, si la conquête ottomane et la chute de l'empire grec en 1453 n'avaient eu pour conséquence de laisser pendant près de quatre siècles la Grèce comme effacée du nombre des nations, et d'interrompre presque entièrement, pendant ce laps de temps, les rapports des Grecs avec l'Europe occidentale. Il a fallu cette espèce de suspension de la vie nationale, pour que l'on pût songer à nier aux Grecs ce qu'au-

34 Voir là-dessus *Deux ottomans à Paris sous le Directoire et l'Empire. Relations d'ambassade, récits traduits de l'ottoman par Stéphane YERASIMOS*, Paris, Actes Sud, 1998, p. 267.

35 Voir VITTI, 1978, p. 138-139. Mais le plus grand et le plus célèbre des « Grecs fort habiles qui résidaient à Paris », et que Fleury de Lécluse ne nomme pas, était sans doute celui que l'on appelle en français Adamance Coray (Ἀδαμάντιος Κοραΐης 1748-1833). Voir, sur ce pionnier de la culture grecque moderne, VITTI, 1978, p. 155-157 et TONNET, 2003, p. 235-238.

36 L'expression « cité Palladienne » est une réminiscence du poète latin Martial (*Palladia Tolosa* : IX, 100, 3). En tant que cité chère à Pallas/Minerve/Athéna, Toulouse est une Athènes du Midi de la France, en particulier accueillante aux émigrés hellènes.

37 Sur le Collège royal de Toulouse sous la Restauration, voir DEVAUX, 1994, p. 129-139.

38 Voir BASCH, 1995, p. 52 ss. et 139. Mais, pour la question du philhellénisme dans son ensemble, tout l'ouvrage mérite d'être lu.

39 Sur cet auteur, on peut lire la « Notice sur les services rendus à la Grèce et aux études grecques par M. Gustave d'Eichthal » du Marquis de Queux de Saint-Hilaire, dans l'*Annuaire pour l'encouragement des Études grecques*, 1887, p. 1-104.



cun autre peuple ne s'est jamais vu contester, le droit de régler lui-même la prononciation de sa langue héréditaire <sup>40</sup>. »

Néanmoins, en 1883, l'article d'Émile Egger dont je suis parti montre aussi que les philhellènes anti-érasmiens se heurtaient à une résistance opiniâtre. L'auteur fait ainsi observer, avec le recul du temps, que les idées novatrices qui avaient cours dans sa jeunesse, puis vers 1846 et encore vers 1867, n'ont pas été généralement mises en pratique. À quoi tient donc cette « irréussite » pour parler comme Egger ? « À la force des habitudes, dit-il, qui remontent chez nous à près de trois siècles, mais aussi à des résistances d'une critique sérieuse et réfléchie qui ne se résigne pas à considérer comme seule vraie et légitime la prononciation traditionnelle en usage chez les Grecs, dans la vie domestique comme dans les écoles. Les Hellènes, il faut l'avouer, ne se sont que récemment ralliés aux principes de la linguistique, tels qu'on les enseigne en Allemagne, en France, et en Angleterre, pour l'étude des langues anciennes. Ils ont confondu toujours certaines illusions de leur patriotisme avec le bon droit que, seule, peut bien fixer l'histoire impartiale de leur langue <sup>41</sup>. »

Parmi les illusions du patriotisme grec, Egger critique les excès des puristes qui veulent « rompre avec le romaïque [ce mot même, ils se déshabituent de l'employer <sup>42</sup>] » et « refaire à l'usage de leurs nouvelles ambitions une langue digne des héritiers de Démosthène, de Platon, de saint Basile » ; qui « prétendent réformer la grammaire même du grec moderne, grammaire qui se rattache par de frappantes analogies à la grammaire des idiomes néo-latins <sup>43</sup>. »

Une deuxième conséquence du patriotisme grec consistait à affirmer que la prononciation du grec n'avait pas changé depuis les temps classiques : « Uniquement préoccupés de la perpétuité de leur belle langue depuis Homère jusqu'à nos jours, les Grecs ont été de bonne heure amenés à en conclure que, si elle avait conservé son caractère antique dans les livres, elle devait l'avoir également conservé en tout, dans les règles de l'accent et de sa prononciation <sup>44</sup>. »

<sup>40</sup> D'EICHTHAL, 1869, p. 67-68.

<sup>41</sup> EGGER, 1883, p. 3-4.

<sup>42</sup> Le terme « romaïque » désigne la langue néo-grecque comme langue des *Rômaïoi* « Romains ». Ceux que l'on appelle Byzantins en Europe, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, se désignaient ainsi en tant qu'héritiers de l'Empire romain. Malgré les efforts des puristes anti-quistants, ces termes n'ont pas disparu de la conscience grecque et le mot « romaïque », quoique désuet, était encore usité en Europe dans les années 1950.

<sup>43</sup> EGGER, 1883, p. 6.

<sup>44</sup> EGGER, 1883, p. 9.

Sur ces deux points, on ne peut que donner raison à Egger<sup>45</sup>. Mais les difficultés de l'iotacisme, qu'il rappelle à son tour (p. 13), ne constituent pas un argument aussi solide : on a vu les objections opposées à cette raison toute pratique par Gilles Ménage, Fleury de Lécuse et Émile Burnouf.

D'autant que les Européens faisaient preuve d'un aveuglement inverse. Dans sa *Grammaire grecque moderne* (1878), Émile Legrand (1841-1903) pouvait ainsi déplorer que « [...] presque tous les gens instruits qui vont en Orient croient pouvoir se tirer d'affaire avec le grec littéral, qu'ils prononcent ordinairement d'après la méthode dite érasmiennne, et c'est à peine s'ils peuvent échanger quelques mots avec les savants de profession ; à une lieue d'Athènes, ils sont incapables de demander un verre d'eau à un paysan<sup>46</sup>. » (p. IX-X).

Deux siècles auparavant, le célèbre voyageur anglais George Wheler, constatant la même incompréhension, remarquait « qu'il serait à souhaiter qu'on apprît à prononcer le grec moderne dans nos écoles, aussi bien que l'ancien ; ce serait d'un grand secours pour voyager dans ce pays, et pour bien entendre les Grecs d'aujourd'hui. » Il est vrai que Wheler, en bon anglais protestant, avait aussi des raisons spéciales de préconiser ce double apprentissage de grec, car il ajoute aussitôt : « [...] et qui sait quand il plaira à Dieu d'exciter la piété de quelque homme de bien pour aller prêcher la pureté de l'Évangile à ces pauvres Chrétiens qui semblent aujourd'hui ensevelis dans l'ignorance, et exposés aux superstitions des Latins, dont les sectateurs courent la terre et la mer pour faire des prosélytes<sup>47</sup>. »

Pour en revenir à Egger, cet helléniste, sans renier la prononciation orientale qu'il avait pratiquée toute sa vie, fut enfin conduit à envisager un compromis analogue à celui que préconisait Wheler : « [...] tâchons de l'introduire [la prononciation grecque] dans la pratique à côté de la méthode universitaire. De cette connaissance et de ce rapprochement pourra sortir un jour un projet de conciliation que, pour ma part, j'appelle de tous mes vœux. D'habiles hellénistes, comme notre regretté Brunet de Presle<sup>48</sup>, ont déjà essayé d'en formuler les articles ; il faudra du temps, beaucoup de temps peut-être, pour rédiger et pour faire accepter une convention internationale si délicate, mais dont le succès vaudra bien tous les efforts qu'elle aura coûté<sup>49</sup>. »

<sup>45</sup> Le linguiste et écrivain d'origine grecque Jean PSICHARI (1854-1929) condamne aussi ces travers de ses compatriotes dans *Mon voyage* (Τὸ ταξίδι μου 1888), manifeste du mouvement vulgariste de la prose néo-grecque.

<sup>46</sup> Cité par BASCH, 1995, p. 234.

<sup>47</sup> DUCHÊNE, 2003, p. 216-217. Il est intéressant de rappeler aussi que, dans le même passage (p. 217), Wheler observe justement que les Grecs modernes n'entendent pas le grec ancien « mieux que les Italiens font le latin ».

<sup>48</sup> Wladimir Brunet de Presle (1811-1875) avait succédé, en 1864, à Hase aux Langues Orientales. Voir sur ce savant BASCH, 1995, p. 60-61.

<sup>49</sup> EGGER, 1883, p. 16-17.

Les raisons générales qui amenèrent un Brunet de Presle ou un Émile Egger à tempérer leur enthousiasme juvénile ont été fort bien exposées dans l'ouvrage plusieurs fois cité de Sophie Basch. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'enthousiasme des philhellènes romantiques céda peu à peu à la désillusion devant les réalités politiques, sociales et culturelles de la jeune nation grecque, que l'on avait d'abord idéalisée et à laquelle on demandait en fait l'impossible, à savoir de devenir en une génération vertueuse et brillante !

Dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, les philhellènes tentèrent une dernière fois de réformer les pratiques pédagogiques des hellénistes français. En 1896, à l'initiative d'Émile Combes (1835-1921), alors ministre de l'Instruction publique (1895-1896), se réunit une commission chargée d'examiner les avantages que pouvait offrir une étude de la prononciation du grec moderne. Cette commission comprenait, entre autres illustres savants, des hellénistes comme Alfred Croiset et Émile Burnouf, le linguiste Michel Bréal, maître d'Antoine Meillet, et qui s'intéressait au grec ancien et moderne, des écrivains grecs comme Jean Psichari et Dimitrios Vikélas. Le souhait de ces savants était aussi de faire connaître l'existence d'une littérature grecque moderne. Mais les vœux de cette commission, malgré l'autorité des savants qui la composaient, n'eurent pas plus de succès que les précédentes tentatives des philhellènes. La jeune *Revue des Études grecques*, dans son n° IX daté de 1896, ne consacra à ces propositions que trois pages (p. 104-106), dans une courte notice obscurément intitulée « Nouvelles diverses » (p. 104-109). On est loin de la surface et de la visibilité accordées auparavant aux articles de d'Eichthal et de Egger dans l'*Annuaire des études grecques*.

L'aboutissement de ce processus historique se note en particulier dans l'œuvre de Hubert Pernot (1870-1946). Ce néo-helléniste, fondateur de l'Institut Néo-hellénique de la Sorbonne et dont on a réédité jusqu'à nos jours le dictionnaire de grec moderne, publia en 1919 dans la *Revue des Études grecques*, en collaboration avec le néerlandais Hesselning, une excellente analyse du traité d'Érasme<sup>50</sup>, qui mérite toujours d'être lue, même après la publication en 1981 du livre déjà cité de Jacques Chomarar. Il publia, en 1921, un livre intitulé *D'Homère à nos jours. Histoire, écriture, prononciation du grec*, qui reste également un ouvrage de référence. Dans ce livre, il se fait l'avocat d'une prononciation restituée du grec ancien qui corrige certaines inexactitudes historiques d'Érasme et surtout les abus de la prononciation française du grec<sup>51</sup>.

Mais, dans ce cas aussi, le livre de Sophie Basch nous permet de sentir que les arguments scientifiques ne sont pas dissociables d'un contexte historique et idéologique : Hubert Pernot était critique à l'égard de la Grèce moderne et du mirage classique<sup>52</sup>. Plus généralement, au début du XX<sup>e</sup> siècle, pour citer encore Sophie Basch :

50 HESSELING-PERNOT, 1919.

51 PERNOT, 1921, p. 175-180.

52 BASCH, 1995, p. 396-404.

« Nous sommes au temps du mishellénisme, et l'époque est passée où n'était helléniste qui n'était aussi philhellène, comme Egger ou Burnouf<sup>53</sup>. »

Tout récemment enfin la byzantiniste Évelyne Patlagean, en revenant sur la place assignée au monde byzantin dans le discours historique européen, offre une analyse qui éclaire aussi les raisons qui ont conduit à l'effacement du philhellénisme au profit des vieilles traditions culturelles remontant à l'Europe de la Renaissance et qui fait écho aux propos de Fleury de Lécluse en 1829 et de d'Eichthal en 1869. Byzance en effet, avant comme après la chute de Constantinople en 1453, « aura été l'Autre de l'histoire rédi-gée en Occident, le pôle négatif, le repoussoir, dialectiquement indispensable aux affir-mations successives que cette histoire a eu mission de conforter et de légitimer. » Pour les Occidentaux, « il s'agissait au fond de disqualifier l'autre héritier, le plus direct, du modèle de référence politique et culturel que l'Empire romain continua d'être ». Et c'est dans ce cadre général qu'il faut replacer « l'appropriation humaniste et classique de l'hellénisme antique face à ses détenteurs naturels<sup>54</sup> ».

## 5. Perspectives

Néanmoins la sensibilité culturelle qui était celle de Fleury de Lécluse et de ses succes-seurs n'a pas tout à fait disparu au cours du XX<sup>e</sup> siècle. On en trouve encore un bel écho en 1955 dans un article d'Henri-Irénée Marrou (1904-1977) : « Lisons, faisons lire de beaux textes ; en face du purisme de style Riemann [auteur d'une syntaxe latine], j'appellerai latinité tout ce qui a été, en fait, écrit en latin depuis Ennius jusqu'à non seule-ment Tertullien ou Grégoire de Tours, mais bien Spinoza. Et l'hellénisme, ce sera tout l'hellénisme, le patristique et le byzantin compris ; puisque le grec, toujours reconnais-sable, est demeuré vivant, je voudrais que tout professeur de lettres ait acquis quelque notion de la *demotiki* ; que de profits sa pédagogie pourrait en tirer<sup>55</sup> ! »

Cinquante ans après avoir été écrites, ces lignes sont toujours d'actualité. Et pour qui participe de cette sensibilité, le compromis d'Émile Egger, mieux que le raidisse-ment érasmien de Hubert Pernot, peut apparaître comme une bonne solution dont on doit toujours souhaiter la mise en pratique. Il ne saurait s'agir de ranimer la vieille querelle. Les collègues érasmiens peuvent parfaitement s'en tenir à leur pratique, éven-tuellement améliorée sur certains points. Mais ce que l'anti-érasmien est en droit d'exi-ger c'est que sa pratique soit également reçue et ne suscite plus l'étonnement voire l'hostilité de certains collègues.

Du point de vue de la pratique pédagogique, une double prononciation du grec semble assez facile à gérer. Dans un cours portant par exemple sur une pièce

<sup>53</sup> BASCH, 1995, p. 363.

<sup>54</sup> PATLAGEAN, 2005, p. 721.

<sup>55</sup> MARROU, 1955, p. 188-189.

d'Aristophane, le professeur peut s'exercer à une prononciation érasmiennne dans le sens jadis souhaité par Hubert Pernot, en marquant surtout l'accent. Il peut même, sur quelques vers, s'efforcer avec ses étudiants à une restituée intégrale en faisant sentir les quantités et l'accent de hauteur, de façon à faire fugitivement sentir les réalités de la prosodie classique.

Différemment l'étude des auteurs d'époque romaine pourrait être une excellente occasion de s'exercer à la prononciation dite moderne par abus de langage. À l'époque de Lucien, en effet (II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), auteur de prédilection d'Érasme qui en imita la veine satirique dans son *Éloge de la folie*, on prononçait déjà le grec d'une façon qui était plus proche du grec byzantin et moderne que de la prononciation classique au temps d'Aristophane.

Cette coexistence pacifique des deux prononciations du grec serait enfin le seul moyen susceptible d'empêcher une nouvelle dérive de la prononciation érasmiennne en une prononciation française du grec. On le voit bien dans le cas d'universitaires grecs qui passent sous les fourches caudines de la prononciation érasmiennne pour se faire entendre de leurs collègues européens. Leur prononciation érasmiennne a une toute autre saveur que l'érasmiennne à la française. De même d'ailleurs la prononciation restituée du latin dans la bouche des latinistes italiens a une toute autre saveur que celle de leurs collègues français.

---

ALAIN BALLABRIGA

CNRS-EHESS / Centre d'Anthropologie

39 allées Jules Guesde

31000 Toulouse

a.ballabriga @voila.fr

## Bibliographie

- BASCH, Sophie. 1995. *Le Mirage grec. La Grèce moderne devant l'opinion française (1846-1946)*, Paris-Athènes.
- BURNOUF, Émile. 1890. "La prononciation du grec", *Revue des deux mondes*, juin, p. 619-642.
- CHOMARAT, Jacques. 1981. *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, Paris.
- . 1991, "Érasme", *Œuvres choisies*, Paris.
- D'EICHTHAL, Gustave. 1869. "De la prononciation nationale du grec", *Annuaire de l'Association des études grecques*, p. 65-95.
- DEVAUX, Olivier. 1994. *L'enseignement à Toulouse sous la Restauration*, Toulouse.

- DRERUP, Engelbert. 1930-1932. *Die Schulaussprache des Griechischen von der Renaissance bis zur Gegenwart, Erster Teil : Vom XV. bis zum Ende des XVII. Jahrhunderts ; Zweiter Teil : Vom XVIII. Jahr. bis zur Gegenwart*, Paderborn.
- DUCHÊNE, Hervé. 2003. *Le voyage en Grèce. Anthologie du Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Paris.
- EGGER, Émile. 1883. "Aperçu historique sur la langue grecque et sur la prononciation de cette langue", *Annuaire de l'Association des études grecques*, p. 1-17.
- ERRANDONEA, Ignacio. 1945. "¿Erasmus o Nebrija ? Vicisitudes de la pronunciación del griego en las escuelas", *Revista de Filología Española*, p. 65-96.
- HESSELING, D.-C. ; PERNOT, H. 1919. "Érasme et les origines de la prononciation érasmiennne", *Revue des études grecques*, p. 278-301.
- MARROU, Henri-Iréné. 1955. "L'avenir de la culture classique", *Esprit*, février, p. 178-191.
- McNEAL, R.A. 1975. "Hellenist and Erasmian", *Glotta*, p. 81-101.
- MEILLET, Antoine. 1975 (1<sup>re</sup> éd. 1913). *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, Paris.
- PATLAGEAN, Évelyne. 2005. "Byzance dans le millénaire médiéval", *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, juillet-août, p. 721-732.
- PERNOT, Hubert. 1921. *D'Homère à nos jours. Histoire, écriture, prononciation du grec*, Paris.
- SALADIN, Jean-Christophe. 2000. *La Bataille du grec à la Renaissance*, Paris.
- SIDNEY ALLEN, W. 1974. *Vox Græca. A guide to the pronunciation of classical greek*, Cambridge.
- TONNET, Henri. 2003. *Histoire du grec moderne*, Paris.
- VITTI, Mario. 1978. *Historia tis Neoellinikis logotechnias*, Athènes (trad. grecque de *Storia della letteratura neogreca*, Turin, 1971).
- WAQUET, Françoise. 1998. *Le Latin ou l'empire d'un signe XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris.